

*La fiscalité*

[Traduction]

**M. Thomson:** Comment le ministre peut-il affirmer à la Chambre que le gouvernement essaie d'aider les sociétés pétrolières et gazières à trouver du pétrole quand on sait que 55 tours de forage sont aujourd'hui en exploitation dans l'ouest du Canada, alors qu'avant l'introduction du Programme énergétique national, il y en avait 455. Cela ne montre-t-il pas que le Programme énergétique national ne fonctionne pas et ne sert pas de stimulant? Le gouvernement a enlevé à l'industrie toutes ses liquidités, de sorte qu'elle n'a plus les capitaux nécessaires pour prospecter. Même si le gouvernement subventionne, dans le cadre du programme d'encouragement du secteur pétrolier, 30 p. 100 des travaux d'exploration conventionnelle dans l'ouest du Canada, les sociétés doivent assumer 70 p. 100 des coûts elles-mêmes. Le problème, c'est qu'elles ne disposent pas de cet argent, peu importe les sommes que le gouvernement est prêt à leur donner.

Même dans les régions neuves, où le gouvernement est prêt à assumer 80 p. 100 des coûts, si un puits coûte 40 millions dans la mer de Beaufort et que la société doit assumer 20 p. 100 des coûts, il lui faut 8 millions. Le gouvernement sait-il combien de sociétés sont en mesure d'investir 8 millions de dollars dans la mer de Beaufort? Dans le cas d'un puits de 70 millions de dollars à Hibernia, combien de sociétés peuvent investir 6 millions? Le gouvernement a-t-il réalisé une étude à ce sujet?

[Français]

**M. Bussièrès:** Monsieur le président, je suis un peu surpris. Je vais retourner la question d'une autre façon au député. Si le député fait l'examen, par exemple, du programme d'encouragement pétrolier, il va se rendre compte qu'une subvention qui peut aller jusqu'à 80 p. 100 des coûts d'exploration va être accordée à cette entreprise. Je serais très heureux de savoir si une telle forme de remboursement ou de subvention était disponible à d'autres types d'industries, et si ces dernières diraient que ce n'est pas un encouragement à investir dans leur entreprise et à développer leur entreprise. J'aimerais lui faire remarquer également que le projet de loi que nous étudions, surtout dans sa deuxième partie, met en place un accord qui a été négocié entre le gouvernement de l'Alberta, entre autres, et le gouvernement canadien, et que, selon les termes de ce nouvel accord, le régime des prix du pétrole et du gaz va permettre justement aux compagnies pétrolières de réaliser des revenus accrus et partant des liquidités plus importantes afin de continuer leur travail d'exploration et d'exploitation.

[Traduction]

**M. Thomson:** Monsieur le président, la qualité se révèle à l'usage. Cela revient à dire que les activités liées à l'exploration pétrolière et gazière n'ont jamais été aussi faibles. Le ministre pourrait-il me dire pourquoi les compagnies ne recherchent pas de pétrole et de gaz à l'heure actuelle? Je peux lui en fournir l'explication. Ils n'ont pas confiance dans le gouvernement. Je ne vois pas ce que cela a à voir avec le fait que le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral ont conclu une entente. Les compagnies ne recherchent pas de pétrole pour la

simple et bonne raison que les gouvernements fédéral et albertain se sont taillé la part du lion et n'ont rien laissé à l'industrie. Le ministre pourrait-il nous éclairer à ce sujet?

[Français]

**M. Bussièrès:** Monsieur le président, je pense que le député peut essayer toutes sortes de causes au fait qu'il y a un certain ralentissement ou qu'il ait pu y avoir un certain ralentissement dans certains domaines d'opération dans le domaine pétrolier et gazier. J'aimerais rappeler également ce que je disais tantôt au député, que l'économie générale est en période de sérieuses difficultés, que non seulement le domaine des investissements, mais aussi le domaine même du fonctionnement des entreprises en règle générale est fortement ralenti, et cela est causé par une baisse de la demande globale qui frappe l'économie en général. J'aimerais lui rappeler également qu'il existe également une diminution dans le domaine de l'énergie. Il y a eu une baisse imprévue quand même du cours mondial du pétrole et il y a eu également des baisses substantielles du côté de la demande. Alors le député, au lieu d'essayer de prouver que le Programme énergétique national est la cause d'un certain ralentissement dans certains secteurs d'exploration ou d'exploitation du gaz ou du pétrole, devrait plutôt regarder quelles sont les mesures dans le Programme énergétique national qui encouragent les investissements, la recherche, l'exploration et l'exploitation de nos ressources naturelles nommément le gaz et le pétrole.

• (1530)

[Traduction]

**M. Thomson:** Monsieur le président, j'ai étudié de façon approfondie le Programme énergétique national depuis sa présentation. Malgré tout le respect que je porte au ministre, je voudrais lui dire que j'en sais plus sur le Programme énergétique national que quiconque de ce côté-ci de la Chambre, y compris le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

**Des voix:** Bravo!

**M. Thomson:** Le ministre d'État aux Finances prend la parole à la Chambre pour essayer de faire croire aux Canadiens que l'industrie du pétrole et du gaz ne fait plus d'exploration à cause du prix de l'énergie. C'est ce qu'il a dit; il a dit que le cours mondial du pétrole avait baissé. Cela est vrai, sauf que les prix canadiens sont encore loin d'atteindre 75 p. 100 du cours mondial, par conséquent, je ne vois pas quel effet cela pourrait avoir sur les travaux d'exploration.

Il a également déclaré que la situation économique en général était à l'origine du ralentissement de l'industrie pétrolière et gazière. Ce sont des bêtises, et il le sait fort bien. Je voudrais que le ministre d'État aux Finances se lève et reconnaisse au moins que le prix et la situation économique en général—ou si on le formule différemment—que le Programme énergétique national a aggravé les problèmes de l'industrie pétrolière et gazière. Faisons au moins en sorte que cela soit consigné au hansard.